



Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

Procès-verbal de la première séance

Réunion tenue le 29 septembre 2015

Étaient présent(e)s :

M^{mes}

Marie Brassard, parent
Émilie Brunet, enseignante
Lyne Deschamps, enseignante
Myriam Fleury, enseignante
Marie-Josée Lamothe, enseignante
Julie Lupien, enseignante
Catherine-Julie McDougall, représentant de la communauté
Béatrice Péron, parent
Élisabeth G. Toupin, technicienne du service de garde
Karine Venne, parent
Rosie Ziwani, directrice adjointe

MM

Jean-Nicholas Brousseau représentant de la communauté
François Leduc, parent
Serge Lévesque, parent
Vincent Paquet, parent
Carl Vézina, directeur

1. Vérification du quorum, LIP, article 61

Après avoir constaté le quorum, le président invite les membres à se présenter

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- 3. Nomination d'un secrétaire et d'un gardien du temps
- 9. Dépôt de documents et correspondance
 - 9 c. Activités parascolaires
 - 9 d. Proposition de calendrier des séances du CÉ pour 2015-2016
- 12. Affaires découlant non inscrites à l'ordre du jour
- 13. Approbation de sorties, LIP article 87

- 14. Approbation des activités parascolaires, LIP article 91
- 21. Campagnes de financement, LIP article 94
 - Remplacer 19.1 par 21.1 La boucle du GDPL
 - Remplacer 19.2 par 21.2
- 24. Répertoire électronique-les autres points sont décalés en conséquence
- 25. Varia
 - 25 a. Liste des acronymes et coordonnées des membres
 - 25 b. Modalités de démission membres du CÉ, LIP article 54 et 55
 - 25 c. Inscription aux journées pédagogiques

121-CÉ
015-09-01 Proposée par Madame Marie Brassard
Appuyée par Madame Béatrice Péron
Adoptée à l'unanimité

3. Nomination de la secrétaire, LIP, article 56

Marie Brassard agira à titre de secrétaire et Myriam Fleury à titre de gardienne du temps

4. Nomination des deux (2) représentants de la communauté, LIP, article 42, 5^e paragraphe

Un parent qui n'a pas été élu au conseil d'établissement, mais qui est actif dans la communauté peut agir comme représentant de la communauté au sein du CÉ. La LIP prévoit un maximum de 2 postes de ce type. Ces postes sont pour des mandats d'un an, sans droit de vote.

Le CÉ procède à la nomination de 2 représentants de la communauté.

Mme Catherine-Julie Mc Dougall

M. Jean-Nicolas Brousseau

121-CÉ
015-09-02 Proposée par Karine Venne
Appuyée par François Leduc
Adoptée à l'unanimité

Proposée par Vincent Paquette
Appuyée par Béatrice Péron

5. Période de questions du public (10 minutes)

Un parent, Mme Giulia Marelli, a une question à propos du transport scolaire. Elle juge la situation suivante irritante : maintenant que sa fille est en 1^{re} année, elle n'a plus le droit au transport scolaire. Elle désapprouve la politique de la CSMB de devoir payer 150 \$ pour avoir le service de transport en courtoisie alors qu'elle remarque que chaque matin l'autobus ne transporte que 4 ou 5 enfants.

Elle aimerait avoir l'appui du CÉ dans sa démarche pour la demande de la gratuité du transport de courtoisie.

Karine Venne explique la politique de transport de la CSMB et les obligations prévues par la LIP à propos du transport scolaire. Elle mentionne que plusieurs critères sont à respecter pour rentabiliser le transport et pour offrir les places restantes en courtoisie. Le montant lié à la courtoisie est dorénavant établi par la CSMB et est uniforme pour toutes les écoles. Elle mentionne aussi que ce sera une première cette année que le transport ne soit pas déficitaire.

Le point transport sera mis à l'ordre du jour du prochain CÉ. Ensuite, si nécessaire, Karine Venne amènera le point pour discussion au CRPRS.

6. Mot de la direction

M. Vézina souhaite la bienvenue à tous pour cette première réunion du conseil d'établissement. Il annonce que ce sera une année mouvementée, notamment à cause des négociations en cours, mais aussi à cause des changements à venir dans les commissions scolaires avec le remplacement du conseil des commissaires par un « conseil d'administration » et des modifications dans la gouvernance scolaire.

Il fait le point sur les journées de grève à venir : une journée est prévue pour le 30 septembre. Même si elle est annoncée dans les médias depuis longtemps, une annonce officielle de la CSMB ne peut être faite tant que le syndicat n'a pas déposé son avis de grève. D'autres journées sont à prévoir en octobre.

Pour cette année, il n'y a pas d'autres compressions budgétaires annoncées, mais certaines allocations n'ont pas encore été versées. Il faut aussi s'attendre à un déficit important pour 2014-2015.

En perspective cette année : le maintien d'un bon climat de travail dans l'école malgré les moyens de pression et le maintien de la réussite de nos élèves. Il ne faudrait pas non plus négliger l'impact de l'ouverture de la nouvelle école primaire privée, l'Académie Ste-Anne.

7. Mot de la présidente

Bienvenue à tous. Je suis heureux de revoir plusieurs membres du CÉ de l'an dernier, y compris parmi les membres du personnel enseignant, des professionnels et de la direction qui acceptent d'investir un lundi soir par mois pour les enfants de Victor-Thérien, en plus de leurs journées en semaine.

Je suis aussi ravi de constater l'engouement que le membership de notre CÉ suscite et qui nous permet d'accueillir 4 recrues cette année. En cette saison des camps d'entraînement de la LNH, disons que l'on forme un beau mélange de vétérans aguerris, de jeunes vétérans et de fougueuses recrues!

Merci aux membres parents du CÉ qui m'ont confié le mandat de la présidence. Un merci particulier à Marie Brassard qui a décidé de prendre un dernier mandat d'une année au CÉ tout en passant la main de la présidence afin d'assurer une transition efficace et sans douleur. Ceci est déjà fort apprécié et le sera tout au long de l'année.

Comme Marie l'avait fait l'an dernier, je vais commencer l'année en rappelant à tous que le rôle du CÉ est d'abord centré sur l'école elle-même et sur ses élèves. (art 74 LIP). Plus particulièrement encore, le CÉ analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Aussi, à l'article 64, on mentionne que toute décision doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.

Tout ça pour dire que le contexte particulier de cette année scolaire, avec les négociations du secteur public et la très probable réingénierie de l'administration scolaire québécoise, les occasions de diversion risquent d'être nombreuses. Bien que le CÉ soit souverain de ses prises de positions et de ses décisions, ne perdons pas de vue l'essence de notre mandat.

Ceci n'empêche pas chaque membre d'avoir ses opinions et de militer à titre personnel dans divers groupes de pression afin d'influencer les décisions gouvernementales.

Je nous souhaite une année efficace et enrichissante dans le plaisir et la bonne humeur.

8. Mot de la représentante du C.R.P.R.S.

Karine Venne nous mentionne que le 1^{er} C.R.P.R.S. aura lieu le 14 octobre.

9. Dépôt de documents

1. Activités intégrées
2. Bilan et Budget CÉ
3. Activités parascolaires
4. Proposition de calendrier des séances du CÉ pour 2015-16

Le président fait part aux membres de la correspondance reçue de la FCPQ. Cette dernière invite les CÉ à adopter une résolution sous forme de lettre au ministre de l'Éducation pour se positionner contre les coupures. Marie Brassard mentionne que des vérifications faites auprès de 2 commissaires-parents donnent des avis divergents. Karine Venne va s'informer auprès de la nouvelle secrétaire générale, Marie-Josée Villeneuve.

10. Adoption des règles de régie interne, LIP, article 67

Les règles de régie interne sont adoptées avec les modifications mentionnées en séance.

Proposée par Marie Brassard
Appuyée par Émilie Brunet
Adoptée à l'unanimité

121-CÉ
015-09-03

11. Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2015, LIP, article 69

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2015 est adopté avec les corrections de mise en page mentionnées en séance qui y seront apportées.

Proposée par Myriam Fleury
Appuyée par Julie Lupien
Adoptée à l'unanimité

121-CÉ
015-09-04

12. Affaires découlant

Sujet/objet	Responsable	Statut	Échéance
ECEC	Carl Vézina	Distribution du document de cueillette de données	M. Vézina n'a pu le faire lors d'un congé pédagogique. Cette étape est maintenant sur la glace compte tenu des moyens de pression appliqués dans le cadre des négos nationales.
Tirelires d'Halloween	Rosie Ziwani	Choix entre Leucan et Unicef-Sera plutôt La fibrose kystique étant donné que 2 élèves de l'école en sont atteints	N/A
Marché de Noël	À déterminer	L'idée avait reçu un bon accueil lorsque proposée en juin. Compte tenu des moyens de pression, les enseignants ne vont pas l'initier. Si des parents veulent que ça se fasse, ils sont invités à le prendre en charge.	CÉ de novembre 2015
Nouveau logo de l'école	Carl Vézina	Proposition de logos – le choix retenu par vote par les élèves n'a pas fait l'unanimité auprès de l'ensemble des enseignants.	N'a pas été lancé à la Fête champêtre comme prévu. M. Vézina annonce qu'il veut clore le dossier et il va aller de l'avant avec le logo qui fait le plus consensus.
Arpentage stationnement Annunziata	Marie Brassard	Marie Brassard a rencontré la députée Isabelle Morin. Le représentant de l'Annunziata, John Bianci, a confirmé à Mme Morin que la communauté n'ira pas de l'avant avec ce projet.	N/A

13. Approbation de sorties, LIP article 87

Le CÉ approuve les sorties suivantes :

- sortie des élèves de 1^{re} année à la bibliothèque municipale Saul-Below pour un Club de lecture.
- participation d'élèves au cross-country du RSEQ le 7 octobre à l'école secondaire des Sources à DDO

Proposée par Karine Venne

121-CÉ Appuyée par Marie Brassard

015-09-05 Adoptée à l'unanimité

14. Approbations des activités parascolaires, LIP article 91

À l'automne 2015, les activités parascolaires seront offertes et gérées par l'école. Il est convenu que les fiches d'inscription seront retournées à l'école plutôt qu'une soirée d'inscription en personne telle que proposée par la direction. Les membres du CÉ recevront la copie électronique des documents pour faire part de leurs corrections. L'objectif est que les fiches d'inscription soient dans les sacs à dos le 1^{er} octobre avec date de retour au plus tard le 7 octobre.

Proposée par Karine Venne

121-CÉ Appuyée par Myriam Fleury

015-09-06 Adoptée à l'unanimité

15. Comité circulation

Le comité sera composé de Béatrice Péron, Vincent Paquet et François Leduc. Marie Brassard s'en retire. L'invitation sera lancée, via courriel, à l'ensemble des parents pour que d'autres personnes se joignent au comité. Le comité proposera un texte pour le courriel au prochain CÉ.

Proposée par Julie Lupien

121-CÉ Appuyée par Vincent Paquet

015-09-07 Adoptée à l'unanimité

16. Adoption du rapport annuel du CÉ et transmission à la CS, LIP article 82

Puisque le document n'a pas été transmis aux membres avec la convocation au CÉ, ce point est reporté au prochain CÉ.

17. Bilan du budget annuel de fonctionnement du CÉ de l'année 2014-2015 et adoption du budget de fonctionnement pour 2015-2016, LIP, article 66

L'année 2014-15 s'est terminée avec un déficit de 13 \$ que l'école a absorbé. Le budget de 2015-2016 est de 375 \$.

Karine Venne rappelle que ce budget en est un de fonctionnement. De ce fait, des dépenses comme le don lors d'un décès ne doivent pas venir de ce budget.

121-CÉ
015-09-08

Proposée par Béatrice Péron
Appuyée par Vincent Paquet
Adoptée à l'unanimité

18. Adoption du calendrier annuel des réunions du CÉ, LIP, article 67

Le calendrier est adopté avec les modifications suivantes :

- Retirer le 12 octobre
- Remplacer le 16 novembre par le 9 novembre

121-CÉ
015-09-08

Proposée par Marie-Josée Lamothe
Appuyée par Vincent Paquet
Adoptée à l'unanimité

19. Approbation de la procédure d'évacuation (école et service de garde), LIP, article 76

La procédure d'évacuation pour 2015-2016 est approuvée avec les corrections mineures mentionnées en séance.

121-CÉ
015-09-09

Proposée par Myriam Fleury
Appuyée par Jean-Nicolas Brousseau
Adoptée à l'unanimité

20. Approbation des activités intégrées pour l'année, LIP, article 87

Les 2 activités intégrées pour le préscolaire et pour la 1^{re} année pour octobre sont approuvées. Les autres activités seront approuvées ultérieurement.

121-CÉ
015-09-10

Proposée par Vincent Paquet
Appuyée par Béatrice Péron
Adoptée à l'unanimité

21. Campagne de financement, LIP, article.

21. 1 La Boucle du GDPL

Il faut lancer le projet plus tôt que l'an dernier et faire plus de promotions auprès des élèves pour cette activité en particulier et l'activité physique en général. L'idée est également lancée de penser une campagne globale de financement collectif vs souscription individuelle.

121-CÉ
015-09-11

Proposée par Myriam Fleury
Appuyée par Jean-Nicolas Brousseau
Adoptée à l'unanimité

21. 2 Projets ciblés pour cette année

Ce point sera discuté au prochain CÉ.

22. Hommage à Mme McDevitt

L'idée de rendre hommage à Susan McDevitt, une maman de 4 anciens élèves de notre école, décédée subitement en juillet 2014, part de bonnes intentions. Par contre, après discussion entre Marie Brassard et une enseignante proche de la famille, Nathalie Brunet, il a été convenu d'y réfléchir davantage afin de ne pas brusquer la famille dans son processus de deuil. Quand Nathalie Brunet aura pris le pouls auprès du conjoint de Susan, elle nous avisera

23. OPP

23.1 Calendrier des activités

Ce qui découle de la 1^{re} rencontre de l'OPP du 24 septembre :

- 30 octobre : soirée cinéma.
- Objectif de l'OPP : avoir 1 activité par mois
- Mise sur pied d'un nouveau projet : Passer au suivant. Par exemple, recueillir des jeux et jouets auprès des élèves et avoir les pompiers qui viennent à l'école pour les ramasser en vue de les réparer et les offrir à des enfants dans le besoin.
- La feuille d'inscription comme parent bénévole sera envoyée dans le sac à dos semaine du 5 octobre.

24. Répertoire téléphonique

Vincent Paquet a été mandaté pour créer un groupe de travail sur Google Drive pour que tous les membres du CÉ aient accès aux documents en format électronique.

Au départ, il est suggéré d'avoir les documents à la fois en format papier et en format électronique. L'objectif est de délaissier ou du moins de limiter grandement les copies papier.

D'autre part, Émilie Brunet suggère que le prochain CÉ soit dans sa classe, ce qui nous donnerait accès à son TBI pour consulter les documents. De plus, elle s'offre pour la prise de notes, soit la création du PV en temps réel sur le TBI.

25. Varia

a) Liste des acronymes

Marie Brassard suggère que la liste des acronymes soit remise à tous.

b) Modalités membres du CÉ

Marie Brassard rappelle que selon l'article 55 de la LIP, un parent dont l'enfant ne fréquente plus l'école demeure en fonction jusqu'à la prochaine assemblée. Si son mandat n'est pas terminé lorsque son ou le dernier de ses enfants quitte le primaire, il n'est pas reconnu comme démissionnaire.

c) Inscription aux journées pédagogiques

Marie Brassard mentionne qu'une autre école procède aux inscriptions via un envoi par courriel. Les parents impriment la feuille, la complètent et la retournent à l'école. Vincent Paquet se propose pour en évaluer la faisabilité. Marie Brassard enverra le courriel reçu de l'autre école à M. Vézina et Mme Toupin.

26. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

Serge Lévesque, président CÉ 2015-2016

Carl Vézina, directeur